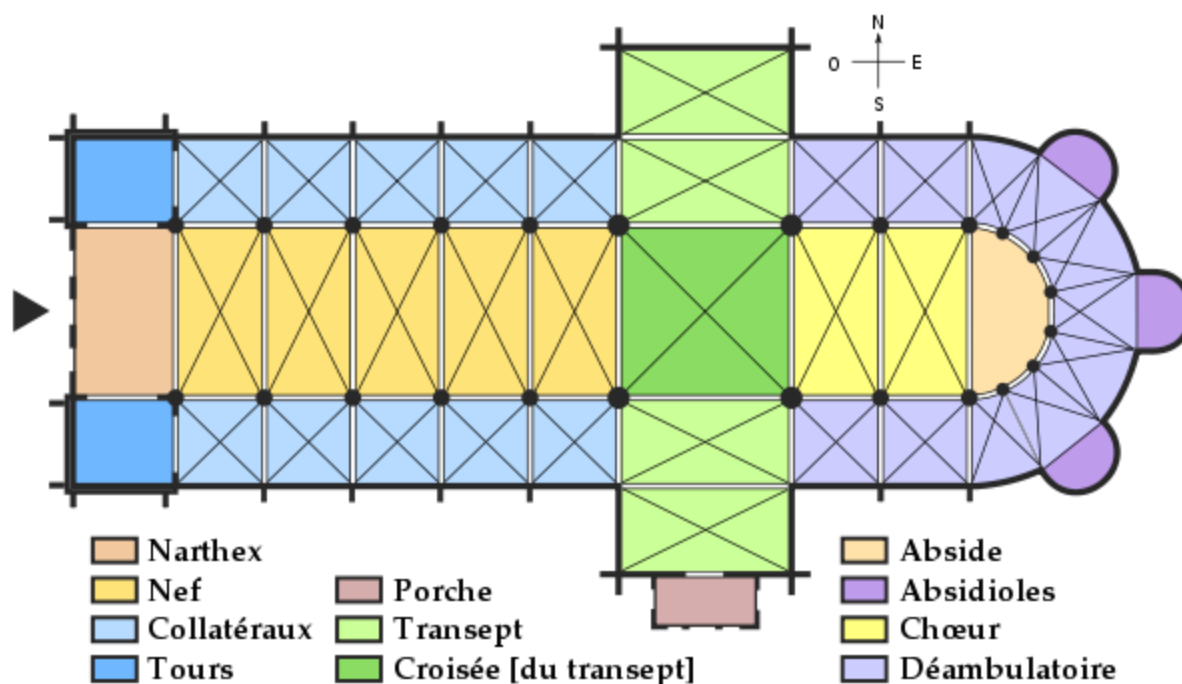


PETIT LEXIQUE D'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

Quelques mots d'introduction : Tout cheminant sur les Chemins de Compostelle, qu'il soit pèlerin ou randonneur découvre dans sa longue pérégrination de multiples édifices religieux, essentiellement chrétiens, de la plus humble des chapelles à la plus majestueuse cathédrale. La visite de ces bâtiments, permet au pérégrinant de se recueillir, de prier, mais aussi de se confronter à un art majeur qui est celui de l'architecture religieuse, qu'elle soit romane, gothique ou baroque.

Très rapidement, le profane peut se heurter à une terminologie, à priori, peu familière. Aussi, cette rubrique a-t-elle vocation à « défricher » le vocabulaire spécifique à l'architecture religieuse. Ce modeste glossaire ne saurait, bien évidemment, remplacer la lecture d'ouvrages spécialisés sur le sujet ou la fréquentation de sites dédiés.

Sa seule ambition est de donner les « premières clés de compréhension » mais surtout envie de connaître davantage « cette expression de la culture » qu'est l'architecture, notamment religieuse.



Abside : Du latin « *absis* » (voûte, arcade). Partie arrondie ou polygonale qui termine le chœur d'une église en hémicycle orientée vers l'est. Bien que le mot *abside* ne doive rigoureusement s'appliquer qu'à la tribune ou cul-de-four qui clôt la basilique antique, on l'emploie aujourd'hui pour désigner le chevet, l'extrémité du chœur, et même les chapelles circulaires ou polygonales des transepts ou du rond-point.



Abside semi-circulaire unique de l'église Saint-André d'Autun

Absidiole : (ou *chapelle absidiale*) est une chapelle secondaire, semi-circulaire, de petite dimension s'ouvrant sur l'abside ou son déambulatoire. Elles sont souvent multiples, leur nombre dépendant de la dimension de l'abside.



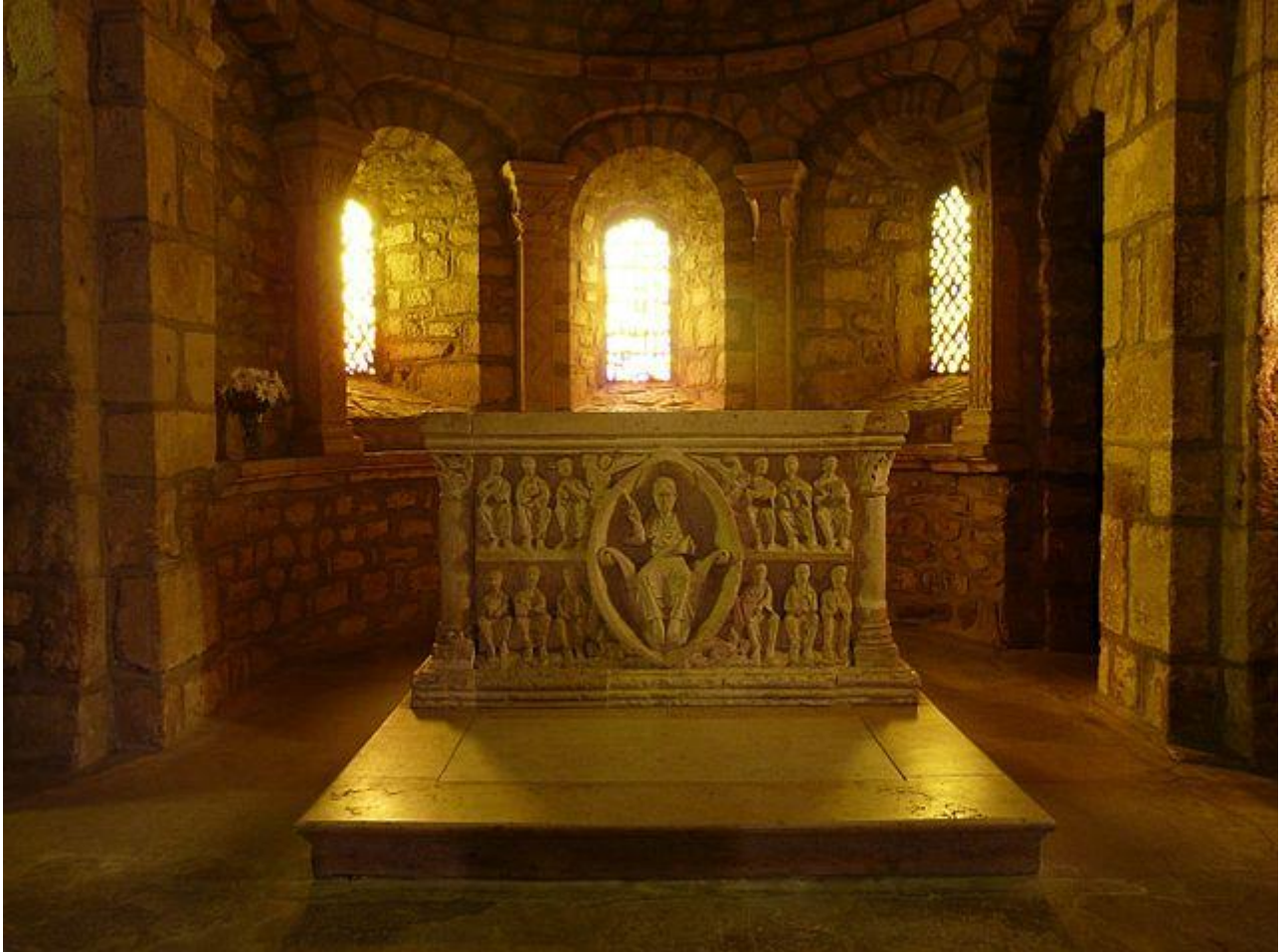
L'abside et les chapelles absidiales de l'abbaye Saint-Jouin de Marnes (*Deux-Sèvres*)

Arc-boutant : Arc extérieur à l'édifice, accolé à un mur pour transférer la poussée d'une voûte vers une pile de pierre appelée **culée**. Les arcs-boutants peuvent être à deux niveaux et/ou à double **volée**. Il s'agit d'une invention romaine. Leur première utilisation dans les églises de France date de 1125, suite à l'effondrement de la voûte de **Cluny**. Cet outil architectural, jugé initialement peu séduisant, se généralise progressivement avec le gothique et son esthétique s'améliore.



Arc-boutants de Notre-Dame de Paris (*Voie de Tours*)

Autel : Lieu où officie le prêtre. Du latin « *altar* » qui donne l'italien « *altare* », à la fois élévation et profondeur. Du latin « *alere* », la nourriture, alimenter, sustenter. Dans l'antiquité, un autel est une table sacrée servant au sacrifice rituel ou au dépôt d'offrandes. Dans la tradition chrétienne, l'autel a acquis le double sens de table conviviale et mémorielle. Le rite eucharistique célébré sur l'autel est un mémorial du sacrifice de Jésus. L'autel eucharistique est également la table de convivialité autour de laquelle se rassemble la communauté des croyants.



Autel de l'église d'Avenas datant du XII^e siècle (*Rhône*).

Campanile : Le terme s'emploie en particulier pour les clochers italiens de la Renaissance. Le campanile était le plus souvent construit comme un élément indépendant. À la Renaissance, le campanile devint l'objet de rivalité entre les villes italiennes et sa construction fut souvent confiée à de grands artistes.



Le campanile Saint-Marc à Venise.

Chaire : La chaire est une tribune de bois ou de pierre d'où le prêtre s'adresse aux fidèles. Elle se trouve généralement au milieu de la nef, en hauteur et adossée à un pilier pour que le prédicateur puisse être entendu par le plus de monde possible.



La chaire de l'église de l'abbaye de Grüssau (*Allemagne*).

Chevet : Du latin « *caput* » (tête) partie de l'édifice en forme de croix où le Christ aurait posé sa tête. Extrémité orientale d'une église, partie extérieure du chœur ou de l'abside.



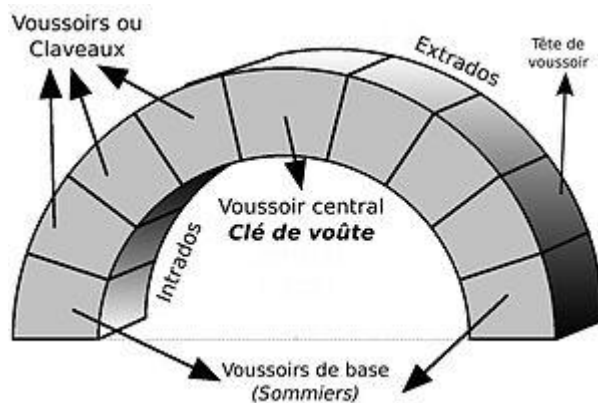
Chevet de style roman de l'église de Saint-Léonard-de-Noblat (*Voie de Vézelay*)

Chœur : Du grec « *choros* » (ensemble de chanteurs). Partie du plan d'une église prévue pour les chanteurs. Situé entre la nef et l'abside, c'est la partie dans laquelle se trouve l'autel principal.



Chœur de l'église Saint-Austremoine à Issore (*Via Arverna*)

Clef de voûte : Pierre placée à l'intersection des nervures qui soutiennent une voûte. La clef peut être pendante (exemple de la première chapelle sur la partie droite du déambulatoire de la cathédrale de Senlis).



Clé de voûte décorée : Cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (*Voie d'Arles*).

Clocher : Élément architectural d'une église, généralement en forme de tour plus ou moins élevée, qui héberge une ou plusieurs cloches. Il sert de signal à la communauté chrétienne : appel pour la messe, annonce des baptêmes, mariages, des prières, sonne les alarmes (tocsin) et égraine les heures. Il est un repère dans le paysage pour se situer et se déplacer.



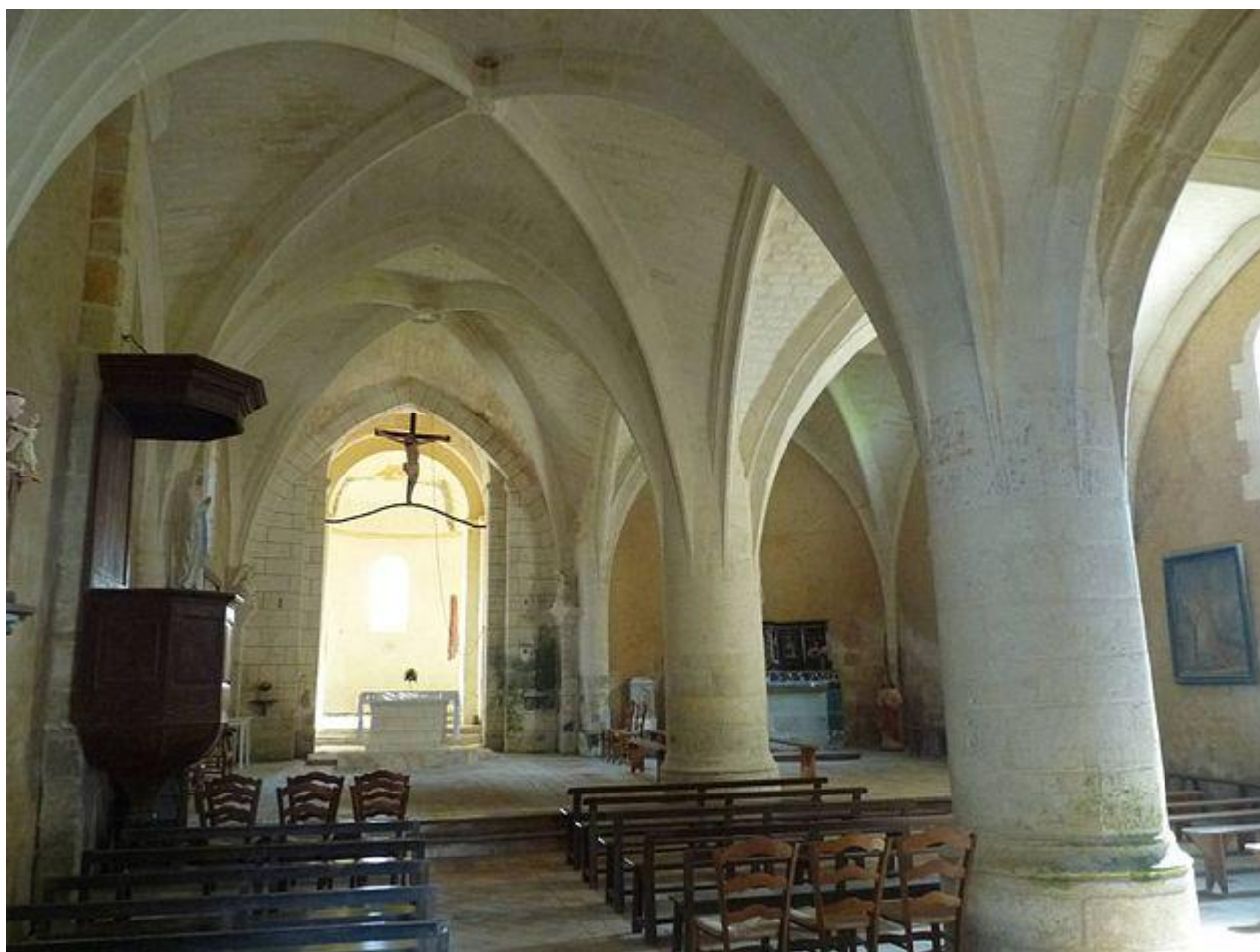
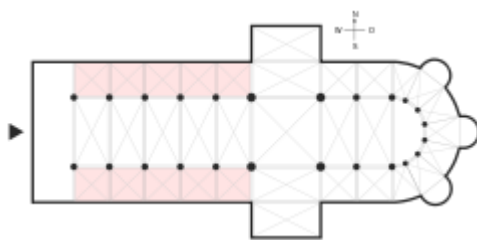
Clocher à flèche de charpente, Massiac (*Via Arverna*).

Cloître : Un **cloître** est une galerie couverte et fermée en quadrilatère, entourant souvent un jardin intérieur, établie d'abord au cœur des abbayes et monastères, et plus tard également à côté des cathédrales, collégiales et églises plus importantes.



Cloître de l'abbaye de Moissac (*Voie du Puy*).

Collatéraux : Souvent appelés **bas-côtés**, les collatéraux longent la nef principale sur sa longueur et leur hauteur est, généralement, inférieure.
Les collatéraux peuvent néanmoins comporter deux étages : la partie inférieure est alors appelée « bas-côté », et la galerie haute, « tribune ». Le rôle des collatéraux est de fournir un espace supplémentaire à l'édifice, limité en largeur par la portée des voûtes, et de contrebuter la poussée de celles-ci.



Nef et collatéral de l'église de Gardes (*Charente*).

Contrefort : Massif maçonné, constituant un renfort de maçonnerie et formant une sorte de pilier engagé, assurant la stabilité d'un édifice en lui apportant un appui extérieur. Il sert contenir les effets d'une charge ou de la poussée des arcs et des voûtes.
Voir arc-boutant, culée.



Contreforts du chevet de la Collégiale Notre-Dame de Mantes-la-Jolie (*Yvelines*).

Corbeau : Pièce en saillie sur un mur, ayant un rôle de support. Le corbeau n'a pas la fonction décorative des **modillons**, cul-de-lampes ou **consoles**.



Corbeau, découvert près de la cathédrale de Troyes (Gravure du Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, par Eugène Viollet-le-Duc, 1856).

Croisée du transept : Partie centrale, à l'intersection de la nef principale et du transept.

Le plus souvent, elle sépare la nef et le chœur.

Dans de petites églises pauvres le transept est absent, ou remplacé par un faux transept formé de deux chapelles latérales.



Voûtes de la croisée du transept de la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens (*Somme*).

Crypte : Éléments constitutifs des églises chrétiennes servant généralement de sépulcre. Du mot crypte (cacher). Les premières cryptes ou grottes sacrées ont été taillées dans le roc ou maçonnées sous le sol, pour cacher aux yeux des profanes les tombeaux des martyrs. Plus tard, on éleva au dessus de ces lieux des chapelles ou des églises. Plus tardivement encore, on établit des cryptes sous les édifices destinés au culte pour y renfermer les corps des saints.



Crypte de la basilique Saint-Eutrope à Saintes (*Voie de Tours*)

Déambulatoire : Sorte de bas côté longeant le chœur et l'abside. À l'origine, couloir inventé par Grégoire le Grand pour permettre de circuler autour des reliques. Il s'agit plus généralement d'une galerie entourant le chœur et reliant les bas-côtés. Cette galerie sera progressivement dotée de chapelles rayonnantes (Xe ou XIe siècle), associant des reliques à un autel. L'ensemble s'inscrit dans un mouvement de reconquête de l'espace par le fidèle, qui date de l'époque romane. En édifiant des chapelles rayonnantes autour d'un déambulatoire, on libère de la place en avant du chevet.



Déambulatoire de la cathédrale Sainte-Croix à Orléans (*Voie de Tours*)

Enfeu : Niche abritant un tombeau (et souvent un gisant).



Enfeu roman du XI^e siècle sur le mur sud de l'église Saint-Hilaire le Grand, Poitiers (*Voie de Tours*)

Gisant : Statue ornant un tombeau et représentant le décédé (avant sa mort), allongé, le plus souvent les mains jointes. Un petit animal est fréquemment présent aux pieds de la statue - parfois remplacé par un coussin). Les gisants, contrairement aux transis ne sont pas présentés de façon réaliste. Les visages et les membres sont ceux de jeunes vivants endormis, les vêtements, souvent magnifiques, ont les plis qu'ils devraient avoir si la statue était à la verticale. A leur propos, Philippe Ariès écrit : " *Ces gisants ne sont ni des morts ni des vivants dont on souhaite conserver la ressemblance (...) ils sont des beati, des bienheureux*". Parfois, les gisants sont différenciés selon leur fonction : le chevalier tient son épée à deux mains, l'évêque tient sa crosse et bénit de l'autre main, le roi tient son sceptre.



XIII^e siècle : gisant couché (*Aliénor d'Aquitaine*).

Jubé : Tribune ou clôture de pierre ou de bois séparant le chœur de la nef. De la formule latine « *Jube, domine, benedicere* » (Daigne, Seigneur, me bénir). Dans certaines églises. Le jubé marque la séparation entre le chœur des chanoines et l'église, occupée par les fidèles. La tribune repose souvent sur un mur percé d'une porte appartenant à la clôture. Le prêtre pouvait accéder au jubé depuis le chœur pour lire les évangiles et prêcher tout en étant visible aux fidèles. La plupart des jubés ont été détruits à partir du XVIIe siècle. Le jubé se compose de trois éléments : la tribune (le jubé proprement dit), la clôture (dite « chancel ») et le groupe sculpté de la crucifixion.



Jubé de l'église Sainte-Madeleine à Troyes (*Aube*).



Jubé de l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg

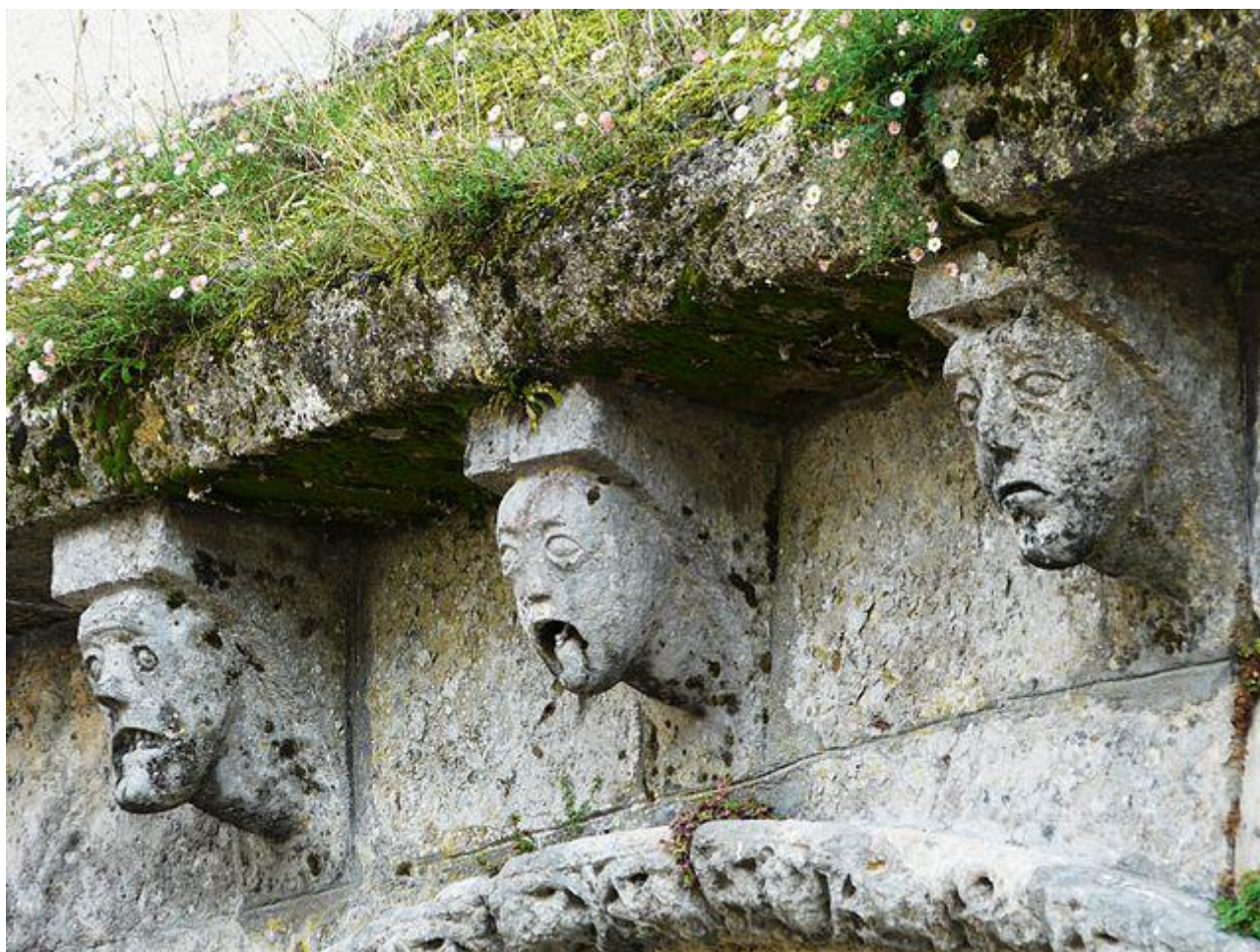
Miséricorde : Éléments en saillie situés sous les strapontins des stalles et sur lesquels pouvaient s'appuyer les prêtres pendant les parties de l'office où ils devaient rester debout. Les miséricordes sont souvent ornées de motifs fantaisistes, parfois burlesques ou même grivois (cf. stalles de Saint Bertrand de Comminges,...)



Une miséricorde de la cathédrale Sainte-Marie d'Auch (*Gers*).

Modillon : Corbeau orné (souvent de figures grotesques) placé sous une corniche comme pour la soutenir. Petit bloc de pierre, sculpté de façon fine ou grossière, il diffère selon la nature des matériaux à la disposition du sculpteur. Les différences dans la nature du sol ont influencé, tout à la fois, les paysages et l'art de bâtir. Le matériau a joué sur la forme et la structure des églises romanes. Les roches dures, granitiques ou volcaniques, engendrent une architecture sévère de formes et de couleur. Ces matériaux résistants se prêtent beaucoup moins que le calcaire aux riches ornements finement ciselés.

Les modillons romans sont remarquables par la créativité des imagiers et la richesse des thèmes qu'ils abordent. La naïveté et la gaucherie du style des uns frappe tout autant que l'habileté soignée des autres. La verve du tailleur s'est souvent donnée libre cours. La liberté d'inspiration est élevée puisque des scènes érotiques ou obscènes jouxtent des ornements floraux ou géométriques, des représentations animalières ou monstrueuses aussi bien que des évocations de thèmes religieux, éducatifs, moraux.



Modillons de l'abbatiale Notre-Dame de Guîtres (*Gironde*).

Narthex : C'est l'entrée de l'église, un espace intermédiaire avant d'accéder à la nef (intérieur). Dans les premières églises, cette partie était réservée aux fidèles non baptisés. Le terme apparaît après l'époque paléochrétienne, dans l'Empire byzantin, et définit une pièce placée à l'entrée d'une église, à l'instar du *pronaos* grec ou de l'*atrium* romain. Cette dernière avait plusieurs fonctions, notamment y pratiquer les baptêmes (d'où la présence fréquente des fonts baptismaux avec parfois en vis-à-vis le confessionnal) ou recevoir les énergumènes (les possédés), les pénitents interdits d'église.



Narthex et tribunes de la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay (*Voie de Vézelay*)

Nef : Signifie au sens premier « navire ». Le symbole du bateau désigne l'Église naissante et renvoie à l'enseignement de Jésus, souvent dispensé à partir d'une barque sur la mer de Galilée.

C'est le lieu principal où se tiennent les fidèles lors des célébrations et des offices.

Dans les églises d'Occident, la nef est le lieu de prière pendant la messe. Elle est parfois séparée du chœur par une barrière de pierre ou de bois appelée chancel, prône ou jubé. Le prêtre monte, par un escalier, sur cette séparation pour prêcher. En Orient, cette séparation est appelée *iconostase*, car c'est le lieu où sont accrochées les icônes.



Nef de la Cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (*Voie de Tours*)

Parvis : Espace ouvert devant le portail ouest d'une église.

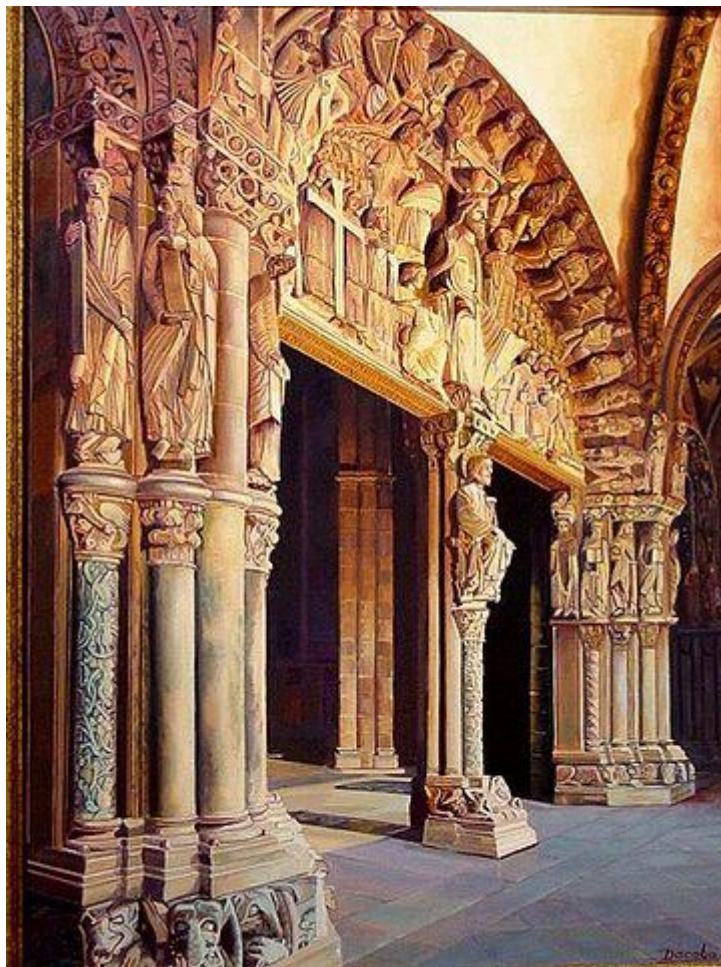
Le terme vient de « paradis », en effet, quand on se trouvait devant une église, on était symboliquement plus proche du ciel.

On appelle « parvis de justice » une de ces places aménagées pour rendre la justice. Il arrivait en effet fréquemment que le chapitre ou l'abbaye soit doté de pouvoirs de justice : elle était alors rendue à l'extérieur, en public, et devant l'église.



Parvis de justice de l'église Sainte-Radegonde à Poitiers (*Voie de Tours*)

Porche : Construction en saillie qui abrite la porte d'entrée d'un édifice. Le porche existe en architecture religieuse comme en architecture profane et se retrouve sous différentes formes et structures, construits à partir de divers matériaux un peu partout dans le monde.



Porche de la Gloire : Cathédrale Saint-Jacques-de-Compostelle

Portail : Porte monumentale intégrée dans une façade. Le sens ancien était « grand panneau de bois servant de porte », puis dès le XVII^e siècle, on note les sens actuels restreints aux édifices religieux de « façade d'une église où est la porte principale » et « grande porte d'une église ou d'un temple ». De manière contemporaine, il est employé pour désigner toute porte plus monumentale qu'une porte ordinaire.



Portail de la cathédrale Notre-Dame de Paris (*Voie de Tours*).

Retable : Les retables apparaissent au XI^{ème} siècle suite à la modification de la place du prêtre lors de l'office. Celui-ci avait coutume de se placer derrière la table d'autel, face aux fidèles. A partir du XI^e, le prêtre se place entre l'autel et les fidèles, tournant le dos à ces derniers. Le regard du prêtre et de ses ouailles se porte donc derrière la table (*retro tabula*). C'est pourquoi on estime alors utile de faire apparaître des décorations derrière l'autel. Lorsque la consécration des églises commence à être étroitement liée à la présence de reliques, des retables reliquaires apparaissent. A la fin du XIV^e siècle, les caisses deviennent plus profondes pour recevoir des sculptures et construire un espace en trois dimensions. L'axe du retable (partie centrale) est surélevé.



Retable de l'église Saint-Blaise à l'Hôpital-Saint-Blaise (*Voie du Piémont pyrénéen*).

Stalles : Les stalles sont les sièges réservés aux chanoines dans le chœur (souvent clôturé). Chaque chanoine disposait d'une stalle attitrée. Le siège de l'évêque se situe normalement à l'extrémité orientale des stalles sud. La disposition de ces sièges en bois adopte la forme d'un U au sein duquel se trouve l'autel. On trouve souvent un double rang de stalles (stalles hautes et stalles basses). Le plus souvent, les sièges sont en fait des strapontins (dotés au-dessous d'une miséricorde,), ce qui permettait un gain de place lorsque les religieux se devaient de rester debout pendant l'office. Les dossiers et les miséricordes des stalles ont servi de support à des sculptures sur bois parfois magnifiques, ornées de programmes souvent originaux, d'autant plus libres qu'ils n'étaient pas destinés aux fidèles.

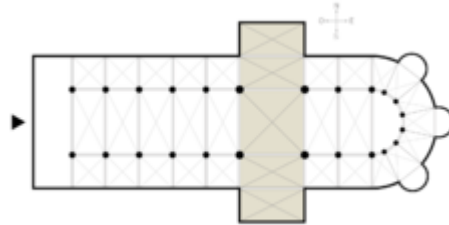


Stalles de la cathédrale Notre-Dame de Saint-Bertrand-de-Comminges (*Voie du Piémont pyrénéen*)

Transept : Nef transversale qui coupe à angle droit la nef principale d'une église et lui donne la forme symbolique d'une croix latine. Les extrémités sont appelées bras de transept et le centre, croisant l'ensemble du bâtiment, croisée de transept.

Outre ce côté symbolique, le *transept* participe à la solidité de l'édifice, à la manière de deux arc-boutants géants.

Dans les plus grands édifices, le *transept* peut être flanqué de collatéraux. À l'inverse, dans de petites églises rurales (par exemple, du sud des Alpes), le transept est absent, ou remplacé par un faux transept formé de deux chapelles latérales



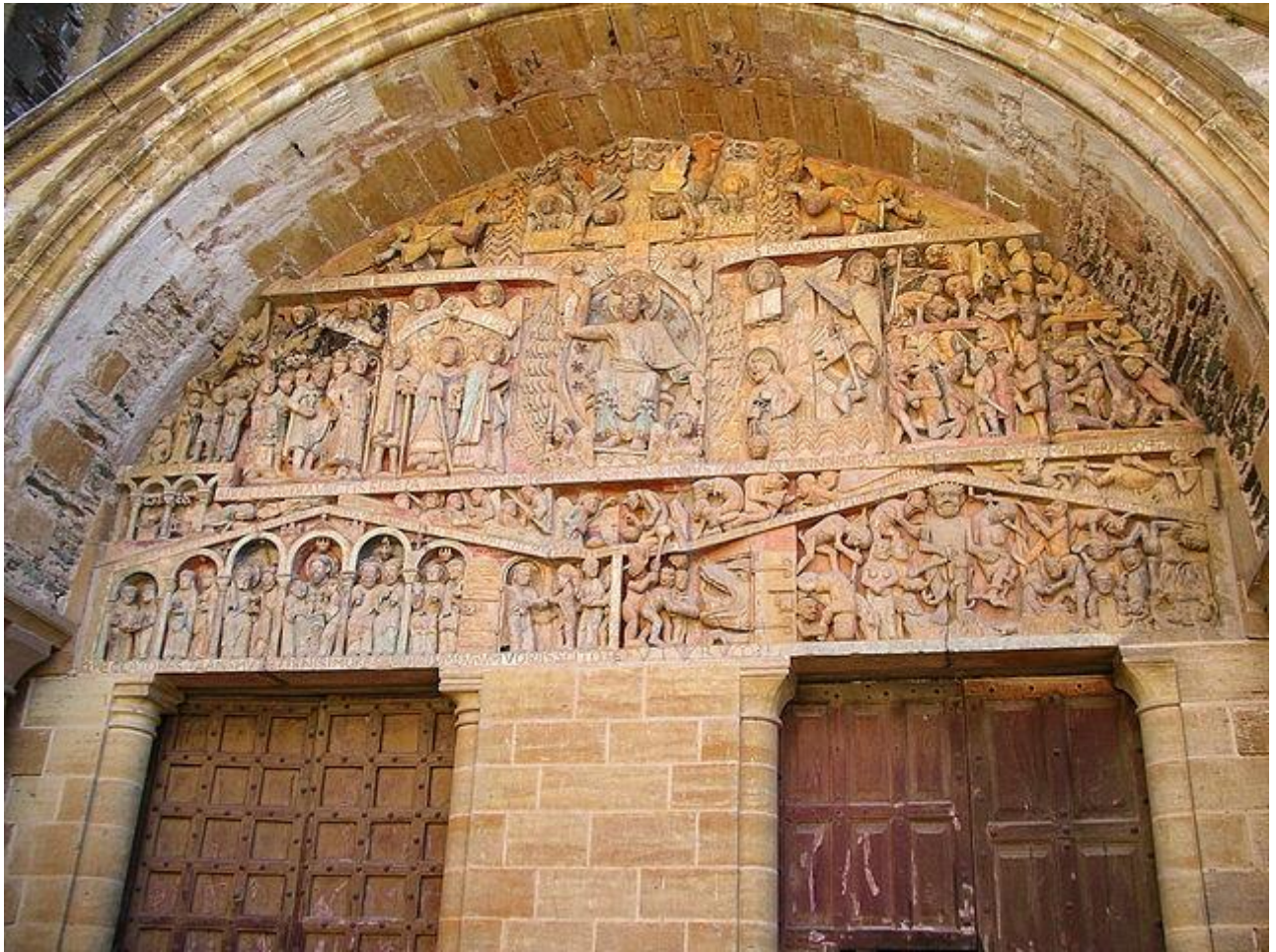
Travée : C'est la division transversale de la nef, portion de voûte comprise entre deux points d'appui (piliers...).

Triforium : Le triforium (terme issu du vieux français « *trifoire* » venu lui-même du latin *transforare*, « percer à jour ») est un passage étroit aménagé dans l'épaisseur des murs au niveau des combles sur les bas-côtés de la nef d'une grande église. Utilisé essentiellement en architecture médiévale, à partir du XI^e siècle, le triforium est un composant essentiel de l'élévation interne dans l'architecture gothique.



Le triforium à baies géminées dans la cathédrale de Narbonne (*Voie du Piémont pyrénéen*).

Tympan : Espace compris entre le linteau et l'archivolte d'un portail. Il sert de support à des programmes iconographiques souvent très développés. Parmi les plus beaux exemples on peut citer Conques, Moissac, le porche de la Gloire à Saint-Jacques-de-Compostelle, Chartres...



Le tympan roman représentant le jugement dernier (XII^e siècle) : Abbatiale Sainte-Foy de Conques
(Voie du Puy)

Voissures : Il s'agit des arcs concentriques couvrant l'embrasure d'une baie. C'est la partie cintrée qui encadre le portail de l'église. Les voissures sont souvent couvertes de sculptures.



Détail des voissures du portail à l'Abbaye-aux-Dames à Saintes (*Voie de Tours*).

Voûte : Couvrement intérieur d'un édifice. Une voûte peut être en berceau (plutôt roman). Elle a alors la forme d'un arc prolongé. On parle de berceau cintré lorsque la voûte est semi-cylindrique, de berceau brisé lorsque deux pans concaves se rejoignent en pointe au faîte. Le berceau est longitudinal s'il est parallèle à l'orientation de l'espace couvert, transversal s'il est perpendiculaire à celle-ci. Les collatéraux sont parfois voûtés en demi-berceau. On voit aussi des voûtes d'arêtes lorsque deux berceaux se croisent en pénétrant l'un dans l'autre (formant une croix de Saint André). Le troisième type de voûte est la voûte d'ogives. Elle peut être quadripartite ou sexpartite (selon qu'elle croise 2 ou 3 ogives, dessinant 4 ou 6 voûtains). La voûte d'ogives est dite barlongue lorsqu'elle forme, à chaque travée, un rectangle dont le côté le plus long est perpendiculaire à la nef.



Voûte d'arêtes dans l'abbatiale Sainte-Foy de Conques (*Voie du Puy*).